

Qui sommes-nous?

La Banque CIBC (CM : TSX, NYSE) est une institution financière internationale de premier rang basée au Canada, ayant une capitalisation boursière de 38,5 milliards de dollars et un ratio des fonds propres de première catégorie – actions ordinaires (Accords de Bâle III) de 10,8 %. Par l'intermédiaire de ses trois principaux secteurs d'activité, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros, la Banque CIBC offre une gamme complète de produits et de services financiers à 11 millions de clients au Canada et partout dans le monde.

Principaux secteurs d'activité

- Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises
- Gestion des avoirs
- Services bancaires de gros

Mesures

| | (le 30 avril) | |
|---|---------------|-----------|
| | 2014 | 2015 |
| Total de l'actif | 414,9 G\$ | 439,2 G\$ |
| Dépôts | 325,4 G\$ | 341,2 G\$ |
| Prêts et acceptations | 268,2 G\$ | 276,5 G\$ |
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 10,3 % | 10,8 % |
| Capitalisation boursière | 40,9 G\$ | 38,5 G\$ |
| Rendement total pour les actionnaires | 20,87 % | -3,81 % |

Points saillants financiers

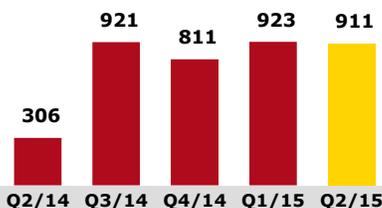
Notre stratégie

La Banque CIBC souhaite être une banque solide, innovante et axée sur les relations. Notre stratégie focalisée sur le client est conçue pour offrir à ce dernier une expérience bancaire simple, personnalisée et flexible. Nos objectifs d'entreprise sont les suivants :

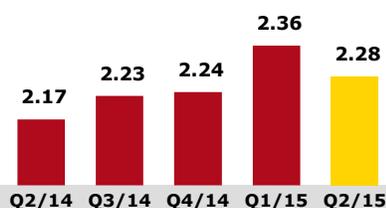
1. Bâtir sur notre solidité financière
2. Libérer de la valeur pour réinvestir
3. Une culture axée sur les relations avec les clients

Pour atteindre nos objectifs d'entreprise, nous investissons dans l'innovation et l'amélioration des processus pour générer une croissance organique dans notre solide franchise.

Bénéfice net enregistré (en millions de dollars canadiens)

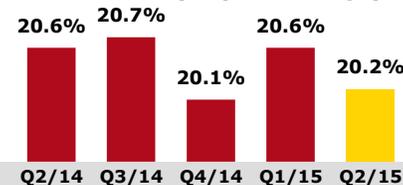


Rajustement du résultat par action⁽¹⁾ (en dollars canadiens)



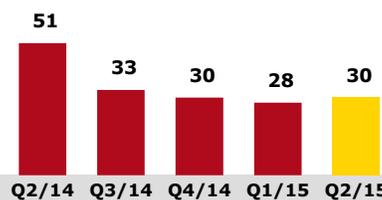
Objectif : Croissance annuelle moyenne du RPA de 5 à 10 %

Rendement rajusté des capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires¹ (en pourcentage)



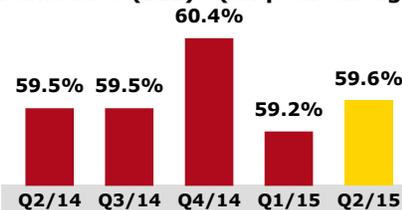
Objectif : Rendement moyen de 20 % durant le cycle

Ratio des pertes sur créances (en points de base)



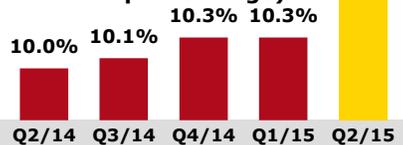
Objectif : inférieur à 60 points de base

Rajustement du coefficient d'efficacité (BIE)¹ (en pourcentage)



Objectif : Obtenir un classement médian parmi notre groupe de pairs du secteur

Ratio des fonds propres de première catégorie – actions ordinaires (Accords de Bâle III) (en pourcentage)



¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique Mesures non conformes aux PCGR à la section Notes aux utilisateurs, à la page 1 du guide Information financière supplémentaire – T2 de 2015, que vous trouverez à l'adresse www.cibc.com/francais.

Coordonnées

Relations avec les investisseurs CIBC

Geoff Weiss, premier vice-président Téléphone : 416 304-8726 Télécopieur : 416 980-5028 Courriel : investorrelations@cibc.com Site Web : www.cibc.com

Faits saillants et rendement : T2 de 2015

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

- Revenus de 2 037 millions de dollars et bénéfice net de 583 millions de dollars
- Nous avons lancé la nouvelle Application Services bancaires mobiles CIBC pour Apple Watch en vue de favoriser le leadership de la CIBC en matière d'innovation pour nos clients.
- La CIBC a lancé sa nouvelle Carte Récompenses TELUS CIBC comarquée, renforçant ainsi notre portefeuille de cartes de crédit.
- Nous avons annoncé un partenariat avec le Centre de la découverte MaRS pour créer une nouvelle plateforme d'innovation de l'entreprise et nous joindre au nouveau groupe FinTech de MaRS.

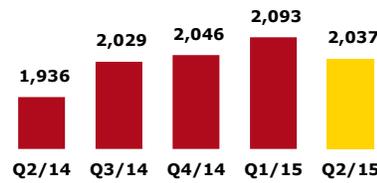
Gestion des avoirs

- Revenus de 615 millions de dollars et bénéfice net de 129 millions de dollars
- Au cours du deuxième trimestre, Gestion d'actifs CIBC a atteint des ventes nettes records de 2,5 milliards de dollars en fonds communs de placement à long terme.
- Les services Pro-Investisseurs CIBC ont constaté une augmentation de 50 % d'une année à l'autre pour l'ouverture de comptes relatifs à des offres aux clients stratégiques, y compris la négociation d'actions en direct à 6,95 \$ et des fonds négociés en bourse sans commission.
- Atlantic Trust a été désigné comme le meilleur cabinet multifamilial (national) à la remise annuelle des prix Family Wealth Report Awards et a été reconnu pour son excellence liée aux placements, pour la quatrième année consécutive, par le prix Private Asset Management.

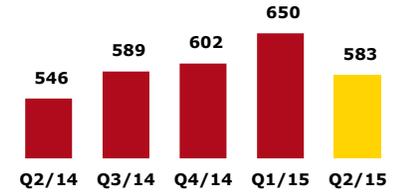
Services bancaires de gros

- Revenus de 661 millions de dollars et bénéfice net de 250 millions de dollars
- Co-syndicataire chef de file et co-preneur ferme pour une facilité de crédit garantie de premier rang de 1,8 G\$ et de 593 M\$ US et co-responsable des registres pour une prise ferme de 950 M\$ à l'appui de l'acquisition de Fundtech par DH Corporation.
- Spécialiste en services financiers auprès de Veresen lors de la constitution de Veresen Midstream Limited Partnership, une coentreprise avec KKR.
- Coteneur de livre pour l'émission d'obligations de qualité supérieure de 10 ans, d'une valeur de 750 millions de dollars, pour Husky Energy Inc.

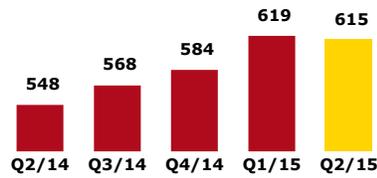
Revenus (en millions de dollars canadiens)



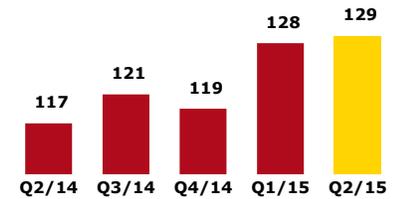
Bénéfice net (en millions de dollars canadiens)



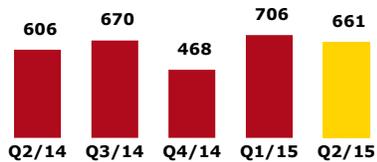
Revenus (en millions de dollars canadiens)



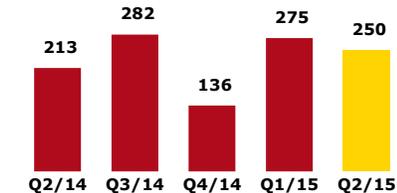
Bénéfice net (en millions de dollars canadiens)



Revenus (en millions de dollars canadiens)



Bénéfice net (en millions de dollars canadiens)



Renseignements destinés aux actionnaires

Cours de l'action

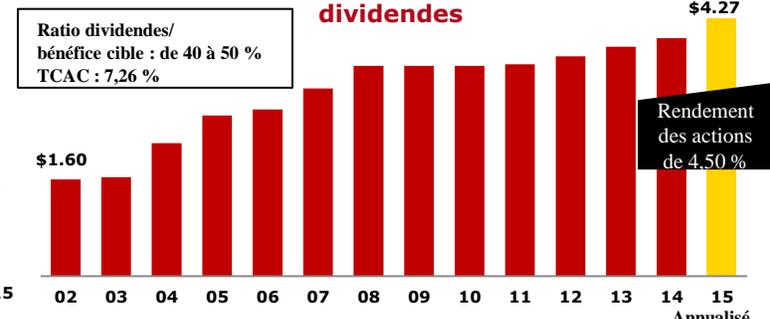
Période de 5 exercices se terminant le 30 avril 2015



Un mot sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans cette présentation, dans d'autres documents déposés auprès d'Autorités canadiennes en valeurs mobilières ou de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont formulés conformément aux dispositions des « règles refuge » et visent à être des énoncés prospectifs en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et aux États-Unis, notamment la Private Securities Litigation Reform Act de 1995 des États-Unis. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et perspectives pour l'année civile 2015 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature, de même que de verbes au futur et au conditionnel. En raison de leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont un bon nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et l'exactitude de nos modèles et processus liés à la gestion du risque et à l'évaluation; les changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, dont le Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et les règlements émis y afférents, la Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) des États-Unis et les réformes réglementaires mises en place au Royaume-Uni et en Europe, les normes globales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire pour la réforme de la définition des fonds propres réglementaires des banques et de la liquidité et celles relatives au système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation, de même que l'orientation sur la réglementation relative au taux d'intérêt et à la liquidité; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence des modifications sur les normes comptables, les règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, de catastrophes naturelles, d'urgences en matière de santé publique, de perturbations occasionnelles aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations éventuelles de nos systèmes et services en matière de technologie de l'information, y compris le risque en évolution de cyberattaque; les risques liés aux réseaux sociaux; les pertes subies en conséquence d'une fraude interne ou externe; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties concernés; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou par de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, y compris par l'intermédiaire de services bancaires mobiles ou par Internet; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris l'augmentation du niveau d'endettement des ménages canadiens et le déficit budgétaire élevé des États-Unis; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés; notre aptitude à mener à terme nos stratégies, ainsi qu'à soutenir la réalisation et l'intégration des acquisitions et coentreprises; et finalement, notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Ils doivent tous être considérés attentivement, et les lecteurs ne doivent pas se fier uniquement à ces énoncés. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif contenu dans cette présentation ou dans d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Historique des dividendes



Ratio dividendes/
bénéfice cible : de 40 à 50 %
TCAC : 7,26 %

Rendement
des actions
de 4,50 %

* La CIBC a toujours versé des dividendes depuis son tout premier en 1868.